

L e P r é s i d e n t

Auch, le 27 décembre 2024

Monsieur le Premier Ministre,

Je souhaite tout d'abord vous adresser mes plus sincères félicitations républicaines à l'occasion de votre nomination à la tête du Gouvernement. La charge qui vous incombe est immense et appelle à la hauteur de vue que requiert la situation exceptionnelle de notre Pays.

Dès à présent, je tiens à attirer votre attention sur l'urgence de la situation que connaissent les Départements de France, et en particulier le Conseil départemental du Gers. C'est dans cet esprit de responsabilité, qui m'a conduit à avertir l'exécutif précédent, que je prends la liberté de vous alerter.

Tout en mesurant pleinement les contraintes et arbitrages imposés par un contexte budgétaire particulièrement difficile, je dois exprimer ma vive préoccupation face aux dispositions prévues dans le premier Projet de Loi de Finances pour 2025. Celles-ci impactent de manière directe et substantielle les collectivités locales, menaçant gravement leur capacité à agir au service des citoyens.

En tant que fervent défenseur de la décentralisation, vous avez, à de nombreuses reprises, plaidé pour une autonomie accrue des collectivités locales. Or, faire reposer sur elles une part disproportionnée de la dette nationale compromettrait irrémédiablement cet idéal et fragiliserait durablement l'édifice républicain que nous avons construit.

Fort de votre expérience d'élu enraciné dans nos territoires ruraux, je vous demande instamment de veiller à ce que les Départements, et plus particulièrement le Gers, ne soient pas sacrifiés sur l'autel des impératifs financiers de l'État. À l'heure où les budgets départementaux pour 2025 s'élaborent, le moment est critique. Toute décision conforme aux orientations initiales de ce Projet de Loi de Finances risquerait d'hypothéquer notre avenir commun.

**Monsieur François BAYROU**  
**Premier Ministre**  
**Hôtel Matignon**  
**57, Rue de Varenne**  
**75700 PARIS**

.../...

Vous trouverez, en pièce jointe, un rappel des impayés de l'État à l'égard du Département du Gers, qui s'élèvent à 43,1 millions d'euros pour la seule année 2024, en raison des sous-compensations des charges exercées pour le compte de l'État. Et ce montant ignore les prélèvements supplémentaires envisagés dans le cadre du Projet de Loi de Finances.

Avec mes homologues Présidents de Conseils départementaux, j'ai rappelé combien de telles ponctions mettraient en péril les politiques publiques que nous menons. Elles impacteraient également, gravement, le tissu économique local, ainsi que les nombreux partenaires institutionnels des collectivités. Le Conseil départemental du Gers reste, en 2024, le premier investisseur public de son territoire, témoignant de son rôle indispensable dans la vie locale.

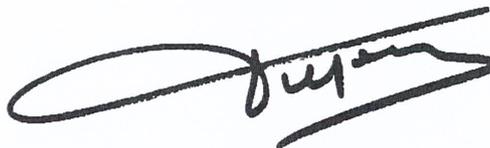
Si le Projet de Loi de Finances 2025, dont vous avez désormais la responsabilité, venait à reproduire les orientations de son prédécesseur, il signerait l'arrêt de mort de nombreuses initiatives essentielles portées par les Départements ruraux. Les actions en faveur de la solidarité, du pouvoir d'achat des familles, et de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables seraient durablement affaiblies.

En outre, ce sont des secteurs entiers de la vie locale, allant du soutien aux associations sportives et culturelles, à l'aide aux communes et intercommunalités, qui se trouveraient menacés. Ces acteurs, indispensables à la vitalité de notre ruralité et à son attractivité, ne pourraient plus compter sur l'appui déterminant de leur Département.

C'est pourquoi, je vous exhorte à agir pour que les Départements de France, et les collectivités locales dans leur ensemble, ne soient pas précipités dans l'abîme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Philippe DUPOUY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dupouy', with a large, sweeping flourish underneath.

Président  
du Conseil Départemental du Gers